



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Écoles maternelles et élémentaires publiques et écoles maternelles et élémentaires sous contrat d'association, participations communes 2018

DEL-2018-039

Numéro de la délibération : 2018/039

Nomenclature ACTES : Autres domaines de compétence, autres domaines de compétence des communes

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 23/04/2018

Date de convocation du conseil : 23/04/2018

Date d'affichage de la convocation : 17/04/2018

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Soizic PERRAULT

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉLAN, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, M. Eric SEGUET

Étaient représentés : Mme Émilie CRAMET par Mme Soizic PERRAULT, M. Paul LE GUERNIC par Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Eddy RENAULT par M. Michel JARNIGON

Étaient absentes excusées : Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Françoise RAMEL

Écoles maternelles et élémentaires publiques et écoles maternelles et élémentaires sous contrat d'association, participations communes 2018

Rapport de Soizic PERRAULT

Les participations financières de la ville de Pontivy s'adressent à l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires, hors forfait d'externat des écoles sous contrat d'association, dans les cas suivants :

Nature	Montants
- Littérature jeunesse et supports multi-média	7390 euros (ensemble des écoles : 1478 élèves) 5€/élève
- Projets innovants	11 000 euros
- Voyages intra-muros	7 voyages par classe 10 voyages piscine par classe
- Classes délocalisées	11,40 euros par élève pontivyen et par jour pour 8 jours maxi et 12 % de l'effectif global (

Les montants attribués précisément à chaque établissement scolaire n'étant, pour l'essentiel, pas connus à ce jour, dans la mesure où ils dépendent des diverses demandes formulées par les directions d'école tout au long de l'année scolaire, il convient d'émettre un avis de principe pour la répartition de ces participations selon le tableau ci-dessus, et dans la limite des montants globaux indiqués.

Nous vous proposons :

- d'émettre un avis favorable aux modalités de répartition de ces participations
- d'autoriser l'Adjointe à l'Éducation, l'Enfance, la Jeunesse et la Vie Étudiante à procéder à la répartition des crédits concernés

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 24 avril 2018

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**